

<https://lycee-cuzin.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article201>

Des membres du CVL élus au Conseil Académique de la Vie Lycéenne

- La vie du lycée - le Conseil de Vie Lycéenne -

Publication date: jeudi 31 janvier 2019

Copyright © Lycée André Cuzin Caluire - Tous droits réservés

Des élus au Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL)

Cette année des élèves du lycée andré Cuzin ont été élus au CAVL. Ils représenteront leurs pairs au sein de cette instance.

Le conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) formule des avis sur les questions relatives à la vie scolaire et au travail scolaire des lycéens. Il est l'instance de dialogue entre les représentants lycéens et l'autorité académique : les élus lycéens peuvent être associés au programme de travail du CAVL

<http://www.education.gouv.fr/cid730...>

Nous leur souhaitons du courage de la réussite et beaucoup de satisfaction dans l'exercice de leur mission.